



Non encaissement de pension alimentaire

Par **demily**, le **18/06/2008 à 19:35**

bonjour, mon ami envoie tout les 5 du mois un cheque pour la pension alimentaire de ses 2 enfants. ce cheque est libellé au nom de son ex epouse . il envoie ce cheque sans recommandé. depuis le mois d'avril 2008, son ex epouse n'encaisse plus les cheques de pension alimentaire. cela n'avait jamais arrivé auparavant. ce mois-ci (juin 2008), il s'est permis d'envoyé le cheque de pension alimentaire , en recommandé avec accusé de réception. son ex epouse a bien reçu le courrier, (retour de l'accusé de reception), mais cette derniere n'effectue toujours pas les encaissement des 3 cheques restant . nous aimerions savoir le delai d'encaissement d'un cheque de pension alimentaire ? comment faut-il agir pour ne pas avoir de mesure de justice pour le motif de non paiement de pension alimentaire , sachant que les cheque sont envoyés en temps et en heures ? merci de votre attention. cordialement

Par **JamesEraser**, le **18/06/2008 à 21:44**

[citation]comment faut-il agir pour ne pas avoir de mesure de justice pour le motif de non paiement de pension alimentaire[/citation] Ne pouvez vous pas faire un virement compte à compte ? Cordialement